



JUNIVILLE

BULLETIN ANNUEL

Décembre 2020

N° 32



SOMMAIRE

2 Le Mot du Maire

LA VIE COMMUNALE

- 3 Finances Communales
- 5 Communication, Cadre de Vie et Environnement
- 6 Travaux
- 7 Cérémonies, Fêtes, Vie Associative, Culture, Sport
- 9 Bibliothèque Municipale
- 10 La Bibliothèque quelques années en arrière...
- 11 Centre de Secours
- 13 Communauté de Communes du Pays Rethélois

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Diverses

- 14 Anciens Combattants
- 15 ADMR
- 16 Ecoliers Verlaine
- 17 GDAM
- 18 Jumelage Juniville - Crawinkel
- 19 Auberge de Verlaine
- 21 Association Mémoire et Patrimoine de Juniville

HISTOIRE LOCALE

- 22 Le monument aux morts de Juniville
- 28 Août 1944 : la libération de Juniville vécue et relatée par Lucie GABREAU

LA VIE ASSOCIATIVE

Associations Sportives

- 30 Judo Club
- 31 Les Pieds à La Retourne
- 33 Etoile Sportive de Juniville
- 34 Volley Club
- 35 Gym Douce

RENSEIGNEMENTS

- 36 Vie Associative
- 37 Artisans, Commerces, Entreprises et Services
- 38 Etat Civil
- 39 Renseignements Divers

- 42 Remerciements

<i>Directeur de publication</i>	Christian COGNIARD
<i>Comité de rédaction</i>	Christian COGNIARD Alexandra CLEMENT La Commission Communication du Conseil Municipal
<i>Coordination et mise en page</i>	Céline SENIUK
<i>Impression</i>	Commune de Juniville

SOMMAIRE

Le Mot du Maire



Le quinze mars dernier, vous avez élu les 15 conseillers, dont 9 nouveaux, composant le conseil municipal qui va être aux commandes de la commune durant les 6 ans à venir jusqu'en 2026.

Cette nouvelle équipe municipale, seulement installée le 25 mai, avec l'élection d'un nouveau maire et de 3 adjoints, dont 2 nouveaux également, s'est mise rapidement au travail pour assurer dans la continuité la gestion de notre commune.

Après les sept premiers mois de mandat, je peux témoigner de la volonté et du dynamisme de tous sans exception à œuvrer le plus efficacement lors de nos conseils municipaux ou du travail de réflexion et de propositions réalisé dans les diverses commissions.

Bien sûr, je ne peux pas ignorer la situation dans laquelle nous sommes depuis le mois de mars avec la Covid-19 qui a bouleversé et qui va encore durant des mois bouleverser, modifier, changer toutes nos habitudes de vie dans nos familles, dans les entreprises, dans les établissements scolaires. Jamais de mémoire de vivant une telle crise n'a été rencontrée et il va falloir continuer à vivre avec ce virus tant que l'on n'aura pas trouvé un vaccin ou un traitement efficace.

Les conséquences de cette pandémie vont être lourdes et pesantes pour notre pays comme dans presque tous les pays du monde. Bon nombre d'entreprises et de commerces sont ou seront affaiblis économiquement avec des répercussions sociales sur les salariés qui peuvent parfois subir le chômage partiel, voire malheureusement des suppressions d'emplois.

Il nous faut garder le moral et faire confiance à la science et aux décisions de nos dirigeants pour trouver les remèdes et solutions afin de s'adapter et retrouver une situation normale.

Avec un esprit volontaire et combattif nous avons les moyens, collectivement et individuellement, de s'en sortir. Comme dit le proverbe « l'union fait la force ». C'est de cela que je souhaiterais m'inspirer pour notre commune, avec le conseil municipal bien sûr, mais aussi avec les associations, avec nos entreprises, artisans et commerçants sans oublier les structures éducatives.

L'année 2020 a été quelque peu contrariée dans nos projets et réalisations, 2021 devrait malgré les craintes exprimées ci-dessus voir certaines réalisations se concrétiser ou être opérationnelles pour conforter le bien vivre dans Juniville. La nouvelle mairie devrait être ouverte et fonctionnelle au printemps, nos sapeurs-pompiers pourront profiter en fin d'année (je l'espère) de leur nouvelle caserne, tant souhaitée depuis des années, une micro-crèche intergénérationnelle pouvant accueillir une dizaine d'enfants ouvrira en mars, des travaux de réfection de voirie et de stationnement sont également programmés tout en continuant à embellir le village et à mettre l'accent sur les aspects de sécurité de la circulation routière.

Quand vous recevrez ce 32^{ème} bulletin annuel de notre commune, peut-être un peu moins fourni que les années antérieures à cause de l'inactivité forcée de nos associations, les fêtes de fin d'année seront toutes proches. Espérons qu'il nous sera quand même permis d'en profiter avec nos familles et nos amis, peut-être encore avec des contraintes.

Je vous souhaite au nom de mes collègues conseillers municipaux et de tous nos agents une bonne année 2021, dans la joie, le bonheur et l'espérance de jours plus heureux et meilleurs.

Christian COGNIARD
Le Maire

E
D
I
T
O

LES FINANCES COMMUNALES

Nous vous présentons un résumé des finances communales traduites dans les divers budgets de l'année 2020 votés par le Conseil Municipal au mois de juin seulement (Covid-19 oblige !).

Comme les années précédentes, vous trouverez ci-après les éléments composants les trois budgets de la commune : le budget général, le budget de l'assainissement et celui du Pôle Santé.

Un budget se décompose toujours en deux parties qui sont néanmoins liées : le fonctionnement et les investissements.

Nous commencerons la présentation par le budget général, qui s'équilibre à 632.151 € en section fonctionnement et à 745.700 € pour la section d'investissement.

I – FONCTIONNEMENT

(entre parenthèses le réalisé en 2019)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 632.151 € (612.053 €)

Dont principalement :

Charges à caractère général : 164.400 € (164.868)

Energie (électricité, carburants, combustibles), entretien des bâtiments communaux et des divers matériels et véhicules communaux, fêtes et cérémonies, fleurissement et frais de gestion administrative.

Plusieurs postes, dont ceux touchant à l'entretien sont toujours un peu majorés pour faire face aux éventuels imprévus.

Charges de personnel : 276.000 € (271.938)

Salaires et charges sociales incombant à la collectivité de tous nos employés communaux, titulaires, non titulaires. Ce poste de charges n'évolue pas, l'effectif du personnel étant resté stable.

Autres charges de gestion et diverses : 173.451 € (160.638)

Indemnité du Maire et des adjoints, contingent du Service Incendie versé au département, subventions versées aux associations et au CCAS.

Charges financières : 18.300 € (14.619)

Exclusivement les intérêts des emprunts à moyen terme que la commune supporte à ce jour.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 632.151 € (627.303 €)

Dont principalement :

Reprise de l'excédent de fonctionnement de 2019 : 15.240 €

L'excédent de fonctionnement de 2019 était de 15.240 €. Il a été affecté directement à la section de fonctionnement de 2020.

Impôts & taxes : 272.895 € (272.862)

Ce chapitre est principalement composé des contributions directes, de la taxe encaissée par les communes pour les gros pylônes EDF, des droits de place et de la taxe sur les droits de mutation.

Dotations de l'Etat et du Département : 201.816 € (199.207)

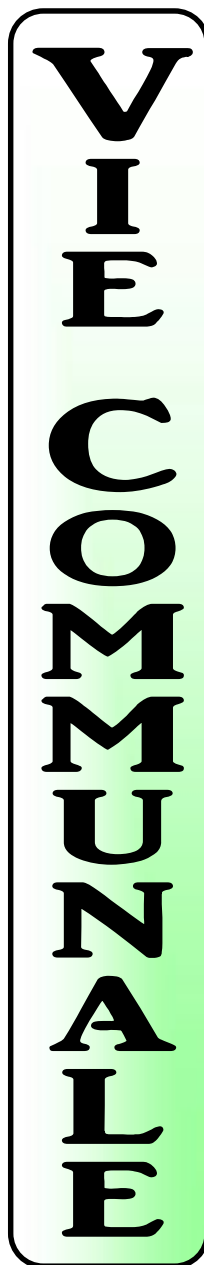
Il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat et de la dotation en compensation d'exonérations de taxes foncières, d'habitation ou professionnelle versées par l'Etat et d'une redistribution de la taxe professionnelle de certaines grosses entreprises (Euroluz, Centrale de Chooz, etc.) par le Département.

Autres produits divers et de gestion courante : 101.000 € (102.465)

Sont principalement comptabilisées dans ce poste toutes les locations des immeubles communaux (terres, logements, garages, salle polyvalente et autres salles, etc.) ainsi que les prestations de service facturées au Pôle Santé ou à l'assainissement.

Produits exceptionnels : 41.200 € (228)

Remboursements de sinistres par les assurances et transfert du budget assainissement.



II – INVESTISSEMENT

DEPENSES : 1.202.300 €

5.000 € : Cautions Salle Polyvalente
85.800 € : Remboursement du capital des emprunts Moyen Terme
10.000 € : Avance remboursable à un commerçant s'installant
910.000 € : Accessibilité-Extension de la mairie (report 2019)
25.000 € : Travaux divers au cimetière
21.000 € : Travaux vitraux et éclairage de l'Eglise
7.400 € : Abattage arbres entre collège et écoles
40.000 € : Travaux divers de voirie et trottoirs
11.100 € : Ragrément façades du Musée et immeuble St-Ex
8.000 € : Eclairage City-Park
8.000 € : Nivellement arasement dépôt route Annelles
12.000 € : Signalisation sortie des écoles
9.000 € : Réfection toiture château des Ecoles
7.000 € : Signalétique, mobilier urbain, illuminations, etc.
23.000 € : Mob et Mat. divers bureau et service technique
20.000 € : Dépenses diverses et imprévues d'investissement

RECETTES : 1.202.300 €

610.484 € : Reprise excédent d'investissement de 2019
62.000 € : Subventions City Park + divers travaux
185.500 € : Subvention accessibilité + extension mairie
25.000 € : Fonds de TVA (rembt TVA s/travx antérieurs)
5.000 € : Remboursement cautions Salle Polyvalente
15.000 € : Taxe d'aménagement
249.516 € : Emprunt à réaliser
49.800 € : Recettes diverses (amort.)

ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement gère le réseau des eaux usées et pluviales de l'ensemble de la commune. Il prend en compte le fonctionnement et l'entretien courant de la station d'épuration et du réseau, ainsi que les travaux liés aux nouveaux branchements au réseau. C'est un budget total, fonctionnement et investissements de l'ordre de 253.555 €, dont l'équilibre est assuré par la redevance communale d'assainissement qui reste fixée depuis plusieurs années à 1,10 € du m3 d'eau consommée.

PÔLE SANTÉ

Le budget annexe du Pôle Santé permet d'identifier, de séparer et de suivre toutes les dépenses et recettes concernant sa gestion. Sont comptabilisées en dépenses les frais de fonctionnement et d'entretien du pôle et le remboursement des annuités de l'emprunt contracté lors de sa construction.

Les loyers appliqués aux divers praticiens exerçant dans ce Pôle Santé permettent l'équilibre du budget.

Ces budgets, établis dans un contexte particulier en pleine crise du coronavirus, l'ont été avec plusieurs mois de retard, ce qui nous a permis de commencer à prendre en compte les éventuelles conséquences de la pandémie sur certains postes de charges ou de recettes tant les incertitudes étaient déjà présentes.

Quant aux investissements, hormis le report sur l'année 2020 des travaux non réalisés en 2019 de l'extension et de la mise en accessibilité de la mairie, ils sont représentatifs de travaux divers de voirie, dont la ruelle Saint Amand, ou dans nos bâtiments communaux.

COMMUNICATION, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT



Communication

Cette année a été marquée par la mise en place d'illiwap, une nouvelle application d'information de la population. La municipalité a fait le choix de cet outil innovant et rapide pour communiquer avec les citoyens. En plus d'être économique, cela remplace un panneau d'affichage lumineux auquel il aurait fallu trouver un emplacement stratégique et assurer la maintenance.

Illiwap vient en complément de la page Facebook (*Notre Commune de Juniville*), du site Internet (www.juniville.fr) et du Junivil'Info qui sera toujours distribué pour couvrir l'ensemble de la population junivilloise.



Environnement et fleurissement

Malgré la météo très chaude et les restrictions d'usage de l'eau, Juniville est restée fleurie. Des projets sont en cours de réflexion pour la mise en place de plantes vivaces moins gourmandes en arrosage et ce dans une démarche plus écologique. Compte tenu de la crise sanitaire de cette année, le jury national des Villes et Villages Fleuris n'est pas passé. La venue de ce jury exigeant est reportée en 2021. Le défi est lancé : conservons nos 3 fleurs.



Cadre de vie

Plusieurs thématiques, comme le plan de circulation ou le stationnement, sont abordées en commission. Certains axes d'amélioration ont été relevés lors des tours de village effectués par le conseil municipal. Au cours du mandat à venir, la commission devra proposer et mettre en œuvre des solutions pérennes pour progresser sur certains points.



LES TRAVAUX

Au cours de l'année 2020, les travaux de rénovation et de mise aux normes de la mairie et de son extension se sont interrompus durant quelques semaines en raison de la Covid-19, retardant ainsi l'ouverture au public initialement prévue pour le mois de septembre. Mais les travaux se poursuivent et nous espérons pouvoir l'ouvrir au début de l'année 2021. Cela clôturera le plus gros dossier en cours et permettra l'accessibilité de la mairie.

D'autres travaux ont pu se réaliser :

- La réfection de la façade et de la toiture de la chapelle du cimetière.
- L'agrandissement d'un puisard rue de Bel Air.
- La réfection de la toiture du château des écoles.
- La réparation de la pompe à chaleur de la salle des fêtes.
- Le nivellement et la végétalisation de la décharge route d'Annelles, saturée et devenue une décharge sauvage, qui représentait un point noir.
- L'aménagement d'une kitchenette dans un logement rue Albert Meunier.
- Les travaux de voirie chemin Saint Amand prévus pour cette fin d'année, qui permettront l'accès à la future micro crèche intergénérationnelle.
- L'abattage et la sécurisation d'arbres entre le pôle scolaire et le collège.
- L'abaissement de trottoirs et le traçage de passages pour piétons dans le cadre du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics).



Patrick DIE



La chapelle du cimetière



La mairie

V
I
E

C
O
M
M
U
N
A
L
E

CÉRÉMONIES, FÊTES, VIE ASSOCIATIVE CULTURE, SPORT



Bilan 2020

Comment ne pas commencer par quelques mots sur la crise sanitaire qui nous touche et qui impacte fortement notre vie sociale. Tous ces moments de partage et de convivialité ont été fortement réduits par l'annulation en cascade des cérémonies, fêtes, activités et compétitions sportives.

Cérémonies

La cérémonie des vœux s'est déroulée le mercredi 15 janvier en présence des habitants, des élus locaux, des représentants institutionnels et des acteurs économiques et associatifs.

Le repas des aînés, organisé le 18 janvier, a été apprécié par plus de cent invités tant par la qualité du repas que par l'animation. Les personnes n'ayant pu venir pour cause de maladie ou handicap ont reçu un colis.

En raison de la crise sanitaire, les cérémonies patriotiques se sont déroulées en comité restreint, hormis celle du 14 juillet.

Fêtes

La commune de Juniville a proposé le dimanche 22 décembre 2019 un spectacle de Noël « Quand les lutins s'en mêlent ». Celui-ci a rassemblé 200 personnes.

La fête patronale ainsi que l'organisation du traditionnel repas du 13 juillet ont été aussi annulés.

Vie associative

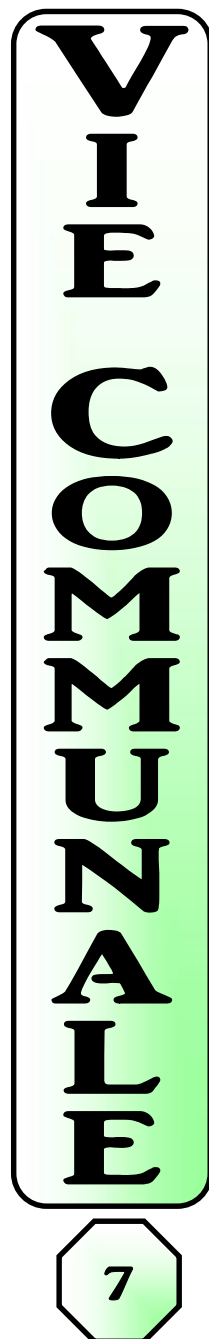
Une vingtaine d'associations locales anime soirées et activités au bénéfice de la population de Juniville et des environs. Malheureusement, beaucoup d'entre elles ont été annulées.

La commune alloue une subvention de fonctionnement, met à disposition personnels, salles et matériels et accompagne les associations dans l'organisation de leurs manifestations.

Culture

La commune accompagne l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine : subvention, entretien du site.

Elle participe également au bon fonctionnement de la bibliothèque.



Sport

La commune a continué cette année la parution du Junivill'Info spécial sport et associations. Ce journal permet à chacun de découvrir la vie de nos associations par leurs activités et résultats.

Le City Park est une installation très fréquentée. Son éclairage est maintenant opérationnel. Un règlement intérieur régit son utilisation.

Le nouveau Dojo ainsi que le gymnase rénové sont maintenant utilisables.

Nos associations sportives vivent un moment très difficile avec l'annulation en série des championnats et compétitions.



Téléthon 2019

Cette manifestation est co-organisée par la commune, les associations locales, le pôle scolaire Verlaine, sans oublier la MARPA. Les diverses animations proposées ont permis de récolter 1406 euros pour lutter contre la maladie. Merci aussi aux généreux donateurs privés.

En conclusion, une année 2020 très impactée par la crise sanitaire que nous traversons. Celle-ci touche tous les domaines : le sport, la culture et les festivités.

Nous apporterons tout notre soutien aux associations qui en expriment le besoin.

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles de nos nombreuses associations qui donnent de leur temps pour s'occuper et divertir nos habitants et animer notre commune, surtout en ces moments difficiles.

En espérant que nous puissions retrouver une vie normale en 2021 afin que notre commune redevienne aussi animée, joyeuse, sportive et festive.

Bruno ROCHON





Les animations ont dû être suspendues une bonne partie de l'année suite à la Covid-19 et le resteront au moins jusqu'à la fin de l'année 2020.

Seules deux séances de lecture pour les tout-petits et une activité lecture-bricolage pour les plus grands ont eu lieu en début d'année.

La classe de Mme MONNET (du pôle scolaire Verlaine) a également pu assister à quelques séances de lecture de contes en tissu.

Trois événements ont malheureusement été annulés : le spectacle « Coucou » (théâtre d'objets et musique) prévu le 2 avril, la rencontre des collégiens avec l'auteure Séverine VIDAL le 5 mai et le spectacle « Les explorateurs » (théâtre d'ombres et papier) le 18 novembre.



Après un accès aux collections interdit au public durant le reconfinement (pendant lequel un service de prêts à emporter a été mis en place), le choix des livres sur place est de nouveau possible pour les adultes et les enfants.

Par mesure de précaution, tous les livres rendus sont désinfectés et retirés avant d'être remis plus tard en rayon.

Alors n'hésitez pas, venez tourner les pages !

Inscription

Consultation des livres sur place gratuite.

Pour emprunter : 15 € par foyer pour une durée de 1 an.

Emprunts limités à 6 livres par personne pour une durée de 1 mois.

Horaires d'ouverture

Lundi : 10 h – 12 h / 15 h – 18 h 30

Mardi : 15 h – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 18 h 30

Jeudi : 15 h – 18 h 30

Vendredi : 10 h – 12 h / 15 h 30 – 18 h 30 (**service à domicile** de 14 h à 15 h 30)

Un samedi sur deux : 9 h – 12 h

Responsable

Céline SENIUK

Contact

15, avenue des Ecoles à Juniville - 03.24.72.59.28 – bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

La bibliothèque est aussi sur **Facebook** (*Bibliothèque Municipale de Juniville*) et sur le site **Internet** de la commune (rubrique Vivre à Juniville / Culture) : www.juniville.fr



V
I
E

C
O
M
M
U
N
A
L
E

La bibliothèque quelques années en arrière...

Quelques dates retraçant l'évolution de la bibliothèque au fil des ans.

Création de la bibliothèque

Le 15 octobre 1931 (le Maire étant alors M. Albert MEUNIER), le Conseil Municipal décide la création d'une bibliothèque municipale installée dans les locaux de la mairie.

Localisation

En 1931, la bibliothèque se situe dans la salle d'honneur de la mairie, au 1^{er} étage.

En 1946, elle est transférée au rez-de-chaussée de la mairie.

En 1990, elle est transférée à l'endroit où elle se trouve actuellement, avenue des Ecoles.

Constitution du fonds

En 1931, lors de sa création, la bibliothèque est constituée de dons et de legs de livres.

En 1935, des livres sont vendus à la bibliothèque par Mme DEREIMS.

En 1946, un don de 60 ouvrages est reçu du dépôt légal par l'intermédiaire de M. LEPARGNEUR. Un budget de 30.000 francs est réservé à l'acquisition de livres. Des livres pour les écoliers sont achetés. La bibliothèque n'est plus seulement constituée de dons et de legs.

En 1947, le budget réservé à l'achat de livres est de 20.000 francs. Des dons sont faits par Mmes DROUIN et VILLAIN.

En 1951 : 18 volumes sont prêtés par le Ministère de l'Intérieur suite à l'intervention du sous-préfet de Rethel. La bibliothèque est abonnée au journal l'Illustration.

En 1953 : des livres pour la jeunesse sont achetés afin d'inciter les moins de 18 ans au goût de la lecture.

Les différentes bibliothécaires

En 1947 : Mlle MODESTE Henriette.

En 1951 : Mme POTELLET Pauline.

En 1953 : Mme VEYRINE Marcelle.

Montant de l'abonnement

En 1947 : le montant de l'abonnement donnant droit au prêt est de 120 francs par an.

En 1951 : le tarif est de 200 francs pour 1 an et 120 francs pour 6 mois.

Horaires d'ouverture

En 1947 : la bibliothèque est ouverte le jeudi, de 14 h à 16 h.



Texte rédigé par Céline SENIUK
Sur une idée de Bertrand JENIN

Sur la base de documents numérisés par René BACHY et Jean-Pierre LETANG

Centre de Secours du Secteur Juniville
Depuis 98 ans (Création du Corps des Sapeurs Pompiers)
au service de Juniville et du canton



Le Centre de Secours de Juniville est fort aujourd'hui de 45 Sapeurs-Pompiers dont un Volontaire du SSSM (Commandant / Médecin Alain LOUIS). Sapeurs-Pompiers Volontaires hommes et femmes. Le CIS est un des 6 centres de la 6^{ème} compagnie « Rethel ».

Venant des communes de Juniville, La Neuville en Tourne à Fuy et Neuflize : 30 Sapeurs dont 6 féminines.

Le Centre Avancé du Châtelet / Tagnon 15 SPV est un satellite du Centre de Secours. Il est renforcé par les Sapeurs-Pompiers de TAGNON (effectif 4 SPV), ce qui porte le nombre de SPV défendant le secteur à 45 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

A l'horizon 2021, deux recrues sur le Châtelet, une sur Tagnon, une sur Juniville/Bignicourt.

La composition du CIS/CA JUNIVILLE/Châtelet est la suivante :

- **3 Officiers : 1 Capitaine Chef de Centre (LAPEYRE Laurent), 1 Lieutenant Adjoint au Chef de Centre (GODIN Emmanuel), 1 Lieutenant Chef d'Equipe (LORIN Denis).**
- **1 Officier du SSSM - 1 Commandant/Médecin (Dr LOUIS Alain).**
- **4 S/Officiers Supérieurs : 4 Adjudants/Chefs, 1 Adjudant.**
- **6 S/Officiers Sergent/Chef et Sergents.**
- **26 Gradés du rang : Caporaux /Chefs et Caporaux 1^{ère} Classe et Sapeurs.**

Le Centre de Secours fonctionne avec 4 équipes d'astreinte mixtes, avec le renfort du Centre Avancé du Châtelet qui dispose également de 4 équipes de garde. D'où la présence sur certaines interventions des équipages d'engins avec des personnels des deux centres.

Vous retrouverez tous ces Sapeurs-Pompiers sur le calendrier 2021 en photos individuelles. Ce calendrier est accompagné d'une affichette sur le recrutement SPV. Il est disponible dans certains commerces de Juniville (boulangerie La' Venue Gourmande et épicerie le Tou'Proch).

Le Centre de Secours a connu une légère baisse des interventions de secours cette année, en raison du confinement.

La majeure partie de ses interventions se situe dans le cadre du secours à personnes. Beaucoup de départs pour feux de récoltes cette année. Un engin spécifique, CCR (Camion Citerne Rural) a été mis à disposition pour la période estivale.

Formation

Cette année a été marquée par le confinement dû à la pandémie de Covid-19.

Malgré cela, les Sapeurs-Pompiers ont suivi le planning des formations dans le respect des règles sanitaires.

Recrutement

Deux formations initiales par an, en février et en septembre.

Délai pour rejoindre le CS : 10 minutes.

Communes concernées : l'ensemble du Junivillois.

La caserne : 15 rue des Ecoles – 08310 JUNIVILLE

Une nouvelle caserne sortira de terre sur la ZA de Juniville en 2021.





**LES SAPEURS-POMPIERS DE JUNIVILLE,
LA NEUVILLE-EN-TAF, TAGNON
ET LE CHÂTELET SUR RETOURNE
RECRUTENT !**



**Vous avez une profession offrant une certaine disponibilité
Vous faites preuve d'altruisme
Vous désirez vous intégrer rapidement dans votre commune
Vous avez une bonne moralité
Vous avez une bonne aptitude physique
Vous avez de bonnes connaissances générales (niveau 3ème et +)
Vous habitez une des communes de l'ex canton de Juniville**

**Rejoignez nous
au Centre de Secours de Juniville / Le Châtelet**



**Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez nous contacter aux coordonnées
suivantes :**

- Capitaine Laurent LAPEYRE : 06.81.15.25.75 / 06.45.80.77.67
- Lieutenant Emmanuel GODIN : 07.70.01.58.97
- Adjudant David CLAUSSE : 06.75.07.47.52
- Adjudant Pascal DEVIE : 06.08.52.89.61
- Adjudant François RIGO : 06.80.74.89.58



**V
I
E

C
O
M
M
U
N
A
L
E**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RETHÉLOIS (CCPR)



Avec les élections des conseillers municipaux ont été désignés nos conseillers communautaires qui devront représenter la commune au sein de la Communauté de Communes du Pays Rethémois (CCPR). Deux délégués communautaires de Juniville siègent donc à la CCPR, il s'agit de Christian COGNIARD, le maire et d'Elodie PILARDEAU, conseillère municipale.

Rappelons que la CCPR regroupe 65 communes du rethémois (ex cantons de Juniville, Asfeld, Château-Porcien et Rethel) représentant une population totale d'environ 32.000 habitants. 95 délégués siègent au sein du Conseil Communautaire qui, le 11 juillet, a élu son président, Renaud AVERLY et 12 vice-présidents, dont le maire de Juniville délégué aux finances. Un bureau de 26 membres (le président + 12 vice-présidents + 13 autres membres) a également été désigné ce même jour, dont le rôle principal est de valider le travail des commissions et de préparer les conseils communautaires.

Il est bon aussi de rappeler les compétences qui sont du ressort de la CCPR sur le territoire rethémois :

- Développement économique (ZA, création et accueil d'entreprises, emplois).
- Scolaire, périscolaire et petite enfance (18 écoles ou pôles scolaires).
- Habitat et cadre de vie (OPAH...).
- Tourisme (développement touristique et Office du Tourisme de Rethel).
- Culture (actions de développement de la culture).
- Equipements sportifs (Cosec – Salles de sports, etc.).
- Distribution de l'eau.
- Ordures ménagères (gestion du Sicomar).
- Routes intercommunales (entretien).

Pour gérer et activer ces compétences, 13 commissions ont été constituées avec des délégués communautaires et, nouveauté pour ce mandat, avec des conseillers municipaux non délégués. Onze conseillers de notre municipalité se sont portés volontaires pour participer à l'une ou l'autre commission, chargées en ce début de mandat de bâtir le projet de territoire pour les 6 ans à venir, à savoir : définir et proposer les actions et réalisations de développement et de structuration du territoire en rapport avec les compétences de la CCPR. Ensuite, les commissions devront mettre en œuvre les actions retenues dans le projet de territoire et les suivre durant leur réalisation.

Du projet de territoire qui a été défini récemment en a découlé un plan d'investissements pour les 6 années à venir. Il concernera, par une action ou une autre, dès 2021 ou plus tard, tous les secteurs du rethémois. Parmi les plus importantes à réaliser, on peut citer les pôles scolaires de Tagnon et de Coucy-Lucquy, la création d'une voie verte de Neufchâtel à Pont à Bar, le pôle fluvestre, la fin de la pose de la fibre optique, l'entretien des routes intercommunales et des bâtiments, les actions en faveur des économies d'énergie, etc.

En ce qui concerne Juniville, un nouveau bâtiment qui abritera la halte-garderie des « grands » est en cours de construction, la rénovation des classes du pôle scolaire est programmée. Nous espérons que la zone artisanale verra des entreprises la remplir en plus de la caserne des pompiers qui devrait voir sa construction se réaliser en 2021.

Un petit mot pour conclure en mentionnant les travaux terminés du Cosec et du Dojo, dotant ainsi nos clubs sportifs et nos établissements scolaires d'un ensemble remarquable et très fonctionnel.

Christian COGNIARD



LES ANCIENS COMBATTANTS



Avec les restrictions imposées, nous n'avons pas été autorisés à participer aux rassemblements au monument aux morts lors des 8 mai et 11 novembre ; exceptés le président et le drapeau avec son titulaire.

Pendant la période du déconfinement, le 18 août, nous sommes allés à Mouzon visiter le musée du feutre et avons appris à le confectionner. Les responsables nous ont très bien accueillis et bien expliqué les fonctionnements et la fabrication. Très belles découvertes enrichissantes.

Pour le repas, nous avons choisi le restaurant "Le Bowling" de Douzy et c'est en terrasse devant l'étang que nous avons apprécié le festin et prolongé dans la joie et l'amitié cette journée agréable.

A la prochaine !

**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

L'ADMR de Juniville et ses environs peut compter sur ses 9 salariées et une salariée pour les remplacements ainsi que sur ses bénévoles pour rendre votre vie plus agréable.

Pour vous aider, nous proposons ménage, repassage, préparations aux repas, aide aux courses, toilette....

Cette année pour la rentrée de l'ADMR, aucune animation n'a pu être proposée à cause de la Covid-19. Nous préférons privilégier la santé des bénéficiaires.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 2 juillet 2020 à la salle polyvalente de Juniville en comité restreint. Après l'Assemblée Générale, s'est tenu un conseil d'administration avec l'élection d'une nouvelle présidente suite au départ de Mme Ghislaine AVE, que nous remercions pour tout le travail fourni pour l'association.

L'équipe des salariées :

Les salariées sont formées pour assurer les interventions et peuvent se perfectionner pour atteindre un niveau de qualification supérieur.

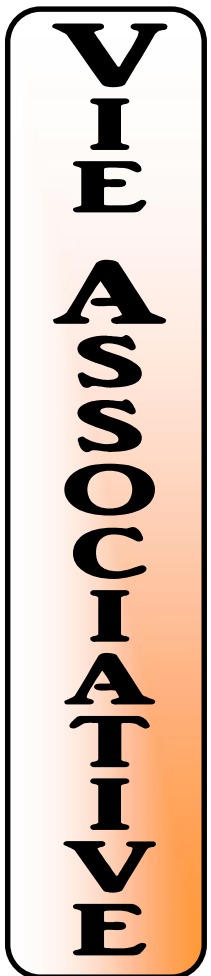
Parmi les 9 salariés en CDI, 4 sont aides à domicile (niveau A), 4 sont employées à domicile (niveau B) et 1 est auxiliaire de vie (niveau C).

Le bureau :

- Présidente : Mme Martine HABERT
- Vice-présidente : Mme Isabelle CLAUSSE
- Trésorière : Mme Marie-Odile GRISON
- Trésorière adjointe : Mme Agnès ROBERT
- Secrétaire : Mme Béatrice CUIF
- Secrétaire adjointe : Mme Chantal MAJERUS
- Responsable télé alarme : Mme Agnès OLETTE

Pour toute information, vous pouvez nous joindre à la Maison des Services, 34 rue Chanteraine à Juniville. Permanence téléphonique le mardi de 9 h à 12 h et accueil le vendredi de 10 h à 11 h 30 (03.24.72.77.12). Courriel : admr.juniville@fede08.admr.org

Vous pouvez également joindre la présidente au 06.33.73.19.85 ou la vice-présidente au 06.20.09.08.35.



LES ÉCOLIERS VERLAINE

Association de parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine



Je dois par cet article, vous présenter notre association, son but et son fonctionnement. Créée en 1994, l'association Les Ecoliers Verlaine organise plusieurs événements dont les bénéfices servent à financer les sorties et voyages scolaires ainsi que des événements visant à faire plaisir aux élèves du pôle scolaire de Juniville.

Mais cet article sert également à vous montrer ce que nous avons fait durant l'année scolaire passée et ce que nous préparons pour cette année 2020/2021 et c'est là que ça se complique ! En effet, comme beaucoup d'autres associations, nous avons connu une année 2019/2020 très pauvre.

En octobre 2019, nous avons repris du service à la brocante d'automne située autour du Musée Verlaine et co-organisée avec le Musée lui-même, mais notre retour a été timide car la météo catastrophique ce jour-là a poussé beaucoup d'exposants et de chineurs à renoncer. Et l'édition 2020 de cette brocante a dû être annulée pour cause de complexité d'organisation dans ce contexte sanitaire.

Covid est bien sûr le maître mot de ces derniers mois et peut-être malheureusement des prochains car nos deux gros événements, la journée des écoliers en avril et la fête de l'école en juin ont été annulés en raison des restrictions dues à la pandémie. Leurs éditions 2021 sont menacées pour les mêmes raisons, même si nous travaillons tout de même à leur organisation au cas où des jours meilleurs reviendraient d'ici-là.

Nous pouvons également compter sur nos partenariats avec nos complices Gerzay Paysages et la vente de sapins, Safti Immobilier, La' Venue Gourmande et ses galettes des rois et Mum And The Gang (articles de puériculture) pour éviter une nouvelle année blanche.

Concernant les opérations et les subventions destinées aux élèves, notre association financera cette année :

- 1 cadeau par classe d'une valeur de 20 € et 1 sachet de chocolats par enfant, le tout apporté par le Père Noël.
- 1 sachet d'œufs de Pâques déposé par les cloches.
- Chaque classe bénéficiera, pour les voyages et sorties scolaires, d'une subvention de 100 € par jour de voyage.

Tous les membres du bureau ayant souhaité conserver leur poste, le bureau reste identique à l'année passée suite au vote durant l'assemblée générale 2020 et adopté à l'unanimité.

Je serai donc de nouveau accompagné de :

- Vice-présidente : Brigitte ELSAN
- Secrétaire : Stéphanie GOUASMI
- Secrétaire adjoint : Rémy MIREN
- Trésorier : Romain SCOTTI
- Trésorière adjointe : Peggy LAPOULLE

Je remercie encore, comme chaque année, les parents d'élèves (bénévoles et non bénévoles) ainsi que la directrice et les enseignantes du pôle scolaire pour leur soutien et la commune pour son aide technique, logistique et financière.

Pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre en tant que bénévole actif et venir participer à nos prochains événements, vous pouvez me contacter par téléphone au 06.28.28.00.62 et par mail à l'adresse : lesecoliersverlaine@live.fr

En espérant que nous pourrions nous revoir bientôt durant l'une de nos soirées et partager ensemble de bons moments !

Laurent BOUTRY, président de l'association

**V
I
E

A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

Le GDAM, fidèle à sa mission de rassemblement des femmes dans le milieu rural, autour de projets de loisirs créatifs, de sorties et de belles rencontres, nous a emmenés à Venise lors de sa soirée annuelle de janvier.

Paillettes, plumes, masques, mannequins déguisés, et musique ambiante nous ont transportés au sein de son célèbre carnaval....



Notre programme d'activités diverses a, comme tout, été bousculé et annulé en raison de l'épidémie de coronavirus et le confinement qui en a découlé.

Aussi, nous reprogrammons l'ensemble des activités à partir de septembre, si les nouvelles directives gouvernementales le permettent à cette époque.

Gymnastique pilates, couture, peinture, encadrement, art floral, mosaïque, cartonnage, cuisine, etc. ont été proposés lors de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2020 et de l'après-midi d'inscriptions le lundi 28 septembre ouvert à toutes personnes, adhérentes ou non (conférence animée par deux ardennaises qui participeront au rallye Aïcha des Gazelles du Maroc).

Concernant la gymnastique pilates, un deuxième groupe est envisagé pour l'année prochaine ; contactez-nous si vous êtes intéressées (Françoise RENARD : 07 68 67 03 70).

Nous restons toujours joignables pour tout renseignement.



Le résumé du programme de l'année 2020 est malheureusement très succinct.

Hormis le loto de février, nos activités ont dû être suspendues.

L'accueil des Allemands à l'Ascension et la soirée du mois de novembre n'ont pas pu avoir lieu.

Alors, il nous reste le souvenir des rencontres passées, autant en Allemagne avec les visites de Berlin, Eisenach, Dresden, Rudolstadt et Gotha entre autres, ou en France à Paris, Metz, Chantilly, Compiègne, Provins...

Tous les moments de convivialité qui ont agrémenté nos rencontres et noué des liens amicaux entre nos deux communes.

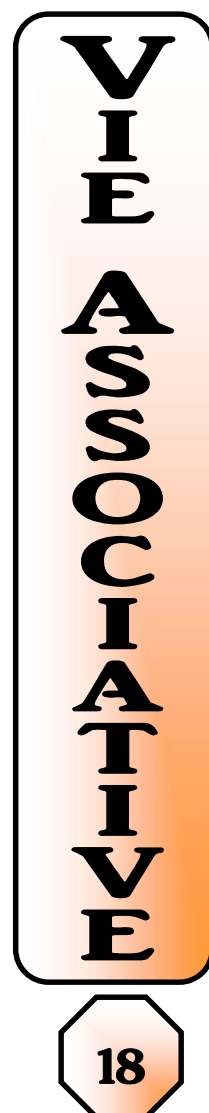
En octobre 2020, l'Allemagne commémorait le trentième anniversaire de la réunification du pays.

Que de chemin parcouru depuis notre première visite en Allemagne en 1993 !

Aujourd'hui, nous gardons espoir de pouvoir reprendre des activités normales en 2021 et ainsi accueillir nos amis allemands en mai, afin de réaliser ensemble le programme que nous avons élaboré pour cette année avec, notamment, la visite de Versailles.

En attendant de pouvoir vous donner de bonnes nouvelles par rapport aux activités de notre association, je vous souhaite une bonne fin d'année.

Elisabeth LEFORT, présidente de l'association



Bilan de la saison 2020

L'année 2020 s'annonçait tellement belle...

De nombreux groupes et visiteurs avaient déjà réservé leur venue au musée et la saison culturelle était exceptionnellement riche et diversifiée.

Hélas, la pandémie nous a contraints à la fermeture le 15 mars suite aux mesures gouvernementales. Nous avons eu l'autorisation de rouvrir le 1^{er} juin sous certaines conditions :

- 10 personnes maximum autorisées dans le musée,
- aucune manifestation sauf les journées du patrimoine,
- port du masque obligatoire.

Au niveau des visites nous avons perdu tous les touristes étrangers sauf nos amis belges mais malgré tout, les visiteurs locaux nous ont permis de garder la tête hors de l'eau.

Les visiteurs régionaux ont découvert leur région !

Le soleil de juillet et août a rayonné sur nos rosalias, faisant la joie des petits et des grands. Un vrai succès avec beaucoup de rires et aussi un peu de crampes dans les mollets !



Programmation 2021

Nous espérons de tout cœur que la saison 2021 ne sera pas perturbée et que les expositions, concerts et manifestations prévus pourront avoir lieu. Le programme sera riche et la perspective des retrouvailles avec le public ramènera enfin la vie dans votre musée.

En attendant, voici un petit aperçu de la saison 2021 :



Fabrice Backès : peintre



DOHR : peintre



L8zon : graffeur



Tom Maslag : photographe

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE JUNIVILLE



L'Association Mémoire et Patrimoine de Juniville, créée en 2018, a poursuivi ses activités tout au long de l'année 2020, affectée par la crise sanitaire.

Les travaux de recherche entrepris ont porté sur les thèmes suivants :

- Les archives du conseil municipal de Juniville de 1919 à 1955, numérisés il y a quelques années par Messieurs René BACHY et Jean-Pierre LETANG ;
- Les documents relatifs à la construction du monument aux morts inauguré en juin 1922 ;
- Les documents provenant de la succession de Madame Lucie GABREAU, bienfaitrice de la Commune.

L'assemblée générale s'est tenue le 4 septembre 2020. Elle a rassemblé plus de vingt participants en présence de Monsieur Christian COGNIARD, Maire de Juniville.

Les rapports présentés ont été approuvés.

L'association souhaite, au même titre que d'autres associations, la mise à disposition d'une salle dédiée à la conservation et l'archivage des documents et ouvrages.

En 2022, elle propose de participer à la commémoration du centenaire de la construction du monument aux morts : préparation, organisation en liaison avec la Commune de Juniville.

Pour 2021, elle ambitionne de valoriser les travaux effectués en réalisant plaquettes et documents aux fins de diffusion et de promotion de l'histoire et des éléments du patrimoine.

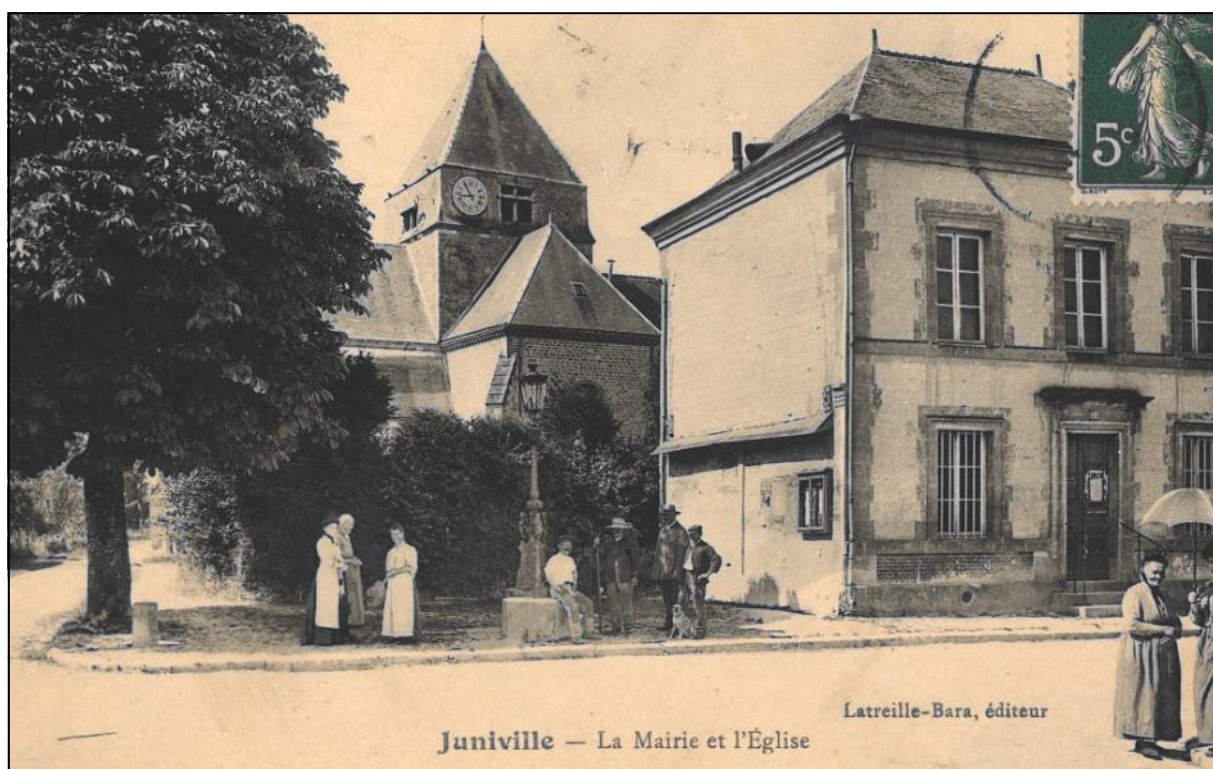
Elle remercie les bénévoles qui l'animent et la Commune de Juniville pour la subvention de fonctionnement.

La cotisation annuelle est fixée à 10 euros.

Toute somme supérieure est la bienvenue.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux membres du bureau :

- Bertrand JENIN, Président, 4 rue du Val des Paons, JUNIVILLE - Tél : 06.08.64.10.80
- Betty BACHY, Vice-présidente, 21 Ave des Ecoles, JUNIVILLE - Tél : 03.24.72.17.43
- Nicole BUNEAUX, Secrétaire, 20 rue A. Doury, JUNIVILLE - Tél : 03.24.72.71.12
- Michel BRISSART, Trésorier, 12 rue St Hilaire, JUNIVILLE - Tél : 06.83.45.57.06



Juniville — La Mairie et l'Eglise

Latreille-Bara, éditeur

La Mairie avant 1914

**V
I
E

A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**

21

Le monument aux morts de Juniville

Le bulletin municipal 2019 a relaté la situation de Juniville au lendemain de quatre années d'occupation et de destruction à la suite de la première guerre mondiale 1914-1918.

L'adoption de Juniville, filleule de guerre, par la ville de Quimper a permis de financer au cours des années 1920 à 1930 d'importantes dépenses de fonctionnement (factures, traitements entre autres) et d'investissement (bâtiments publics, voirie).

Au total, plus de 50 000 francs ont été versés à notre commune par nos amis bretons, somme réunie sous forme de dons, collectes et manifestations diverses (bals, concerts).

Cet élan de solidarité envers notre village dévasté a contribué à la construction du monument aux morts décidée par délibération du 9 novembre 1920, dont extrait ci-dessous.

L'an 1920, le 9 novembre, à sept heures du soir, le Conseil Municipal de la Commune de Juniville s'est réuni dans le local habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEREIMS, Maire.

Etaient présents à la réunion PATE Bertin, BOURIN Paul, BOURIN Octave, HOLIGNIER Maurice, FLOQUET Jules, SIMON Paul, ROQUET Gustave, GALOY Emile et GORGE Arthur.

Absents excusés GABREAU Léon et QUIQUET Fernand.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'élever un monument aux soldats morts pour la patrie pendant la guerre 1914 - 1918 et désigne quatre commissions pour recevoir les collectes faites parmi les habitants de la Commune.

1ère commission : FLOQUET Jules, GALOY Emile, GABREAU Léon.

2ème commission : PATE Bertin, GORGE Arthur, BOURIN Paul.

3ème commission : HOLIGNIER Maurice, QUIQUET Fernand, ROQUET Gustave.

4ème commission : Jules DEREIMS, Paul SIMON, Octave BOURIN.

A cet effet, quatre commissions sont constituées pour recevoir les collectes faites auprès des habitants de la commune. La souscription rapporte 6000 francs.

Le devis estimatif, établi par l'architecte désigné pour la reconstruction de Juniville,
M. LEBRETON, s'élève à 24 122,21 francs, comme l'indique le document ci-dessous.

République Française.

Département de Ardennes

Commune de Juniville

Devis estimatif du Monument commémoratif de la
Commune de Juniville - Ardennes

Pose et fourniture des fondations.

Grand et Philéas Beauvieux à Juniville 500^{fr}

Pose et fourniture des pierres pour le socle.

Dorfen Entrepreneur à Sechatelet S. Retourne 1.250^{fr}

Pose et fourniture des pierres pour le monument.

Dorfen Entrepreneur à Sechatelet S. Retourne 6.872^{fr}

Fourniture et installation de la Maquette.

Teller Sculpteur à Paris 5.500^{fr}

Sculpture du Monument.

Renard Sculpteur à Paris. 10.000^{fr}

Le dix vingt quatre mille cent vingt deux francs
vingt et deux centimes

24.122^{fr} 21^{cs}

Le Maire

W. LEBRETON

HISTOIRE

L'inauguration est organisée à l'occasion de la fête patronale de la Pentecôte les 4 et 5 juin 1922.

La presse locale relate l'événement sous le titre :

L'hommage de Juniville à ses morts.

L'extrait du journal Le Petit Ardennais montre bien la solennité, la reconnaissance et l'émotion de ces journées :

« Quelques toits nouveaux au milieu des ruines, des pans de murs délabrés sur lesquels se voit encore la trace rouge et noire des flammes, des tas de moellons parmi des arbustes qui sont poussés là après le passage de la horde... c'est au milieu de ces décors d'une grande tristesse que se déroulait ce lundi une cérémonie patriotique et de reconnaissance : l'inauguration du monument aux enfants de Juniville morts pour la Patrie.

Partout, sur les ruines, des drapeaux, des banderoles, etc.

Une foule considérable assistait à la cérémonie. Beaucoup d'habitants des villages voisins étaient venus se joindre à ceux de Juniville.

Le monument, œuvre de M Feller de Juniville, et M Renaud de Paris, est érigé près de l'église. Il se compose d'un socle surmonté d'une pyramide en haut de laquelle repose un coq gaulois. En bas, une femme couronne un poilu qui vient de tomber au champ d'honneur. Tout autour sont fixés des obus de différents calibres.

A 3 h 30, le cortège se forme vers la mairie et se rend au monument après avoir traversé les différentes artères de la ville.

Nous remarquons la clique et l'harmonie de La Neuville en Tourne à Fuy, les sections des anciens combattants de Juniville et des environs ; des délégations des militaires, une petite fille portant une bannière sur laquelle on lit : « La ville de Quimper à Juniville, sa filleule (1921) », les familles des morts, les pupilles de la Nation, les enfants des écoles, les enfants du Foyer des Campagnes, les délégations belge et italienne, les sapeurs pompiers, les employés des postes, etc.

Parmi la nombreuse affluence, nous avons remarqué : MM Meunier et Tillbet, députés, M Le Hars, maire de Quimper et sénateur ; MM Garnier et Lefèvre représentant la municipalité de Quimper ; M Ostrowski, sous préfet de Rethel, M Dereims, maire de Juniville et tous les conseillers municipaux ; M Roland, conseiller d'arrondissement, maire de Ville sur Retourne et les maires du canton de Juniville, les fonctionnaires en poste à Juniville, les architectes des coopératives de la reconstruction de Juniville, etc.

Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et les sapeurs - pompiers.

Sitôt après le défilé, tous les drapeaux présents se rangent au pied du monument, ce pendant que les clairons sonnent « Au Drapeau ! » et que l'harmonie joue la « Marseillaise ». Puis M Bourin, vice-président des anciens combattants fait l'appel des trente-deux glorieux morts, à quoi les enfants répondent d'une seule voix : « Mort pour la France ! ».

M Dereims, maire, monte alors à la tribune et parle avec émotion. Il assure que les lettres gravées dans la pierre du monument seront toujours un souvenir poignant pour ceux qui ont su le martyre de nos soldats.

Le coq gaulois surmontant le monument a rejeté la horde germanique au de-delà des frontières. Mais hélas, avant cela, nous avons assisté à des scènes bien douloureuses.

M Dereims rappelle les citations glorieuses de Juniville et remercie toutes les personnalités et délégations qui sont venues rendre hommage aux morts de Juniville. Il remercie particulièrement M Le Hars, maire de Quimper et son Conseil Municipal, puis remet le monument à la garde des habitants.

M Malterre, au nom des anciens combattants, proclame les irréfragables mérites des héros morts pour la France. « Nous ne voulons pas, dit-il, de notre vivant vous voir mourir une seconde fois. Nous nous souvenons et nous nous souviendrons toujours. Nous nous rappellerons ce que vous avez fait, vos actes d'héroïsme. Le sol de la Patrie souillé devait être délivré. L'avenir dépend de nous : ayons le désir que la paix soit durable et travaillons à ce désir. »

A la suite des interventions des délégués belge et italien, les enfants des écoles élèvent leurs voix en un chœur de circonstances.

M Ostrowski, sous-préfet, représentant le Préfet des Ardennes, parle de l'union morale de Quimper et de Juniville. C'est bien là la reconnaissance bretonne qui a payé plus que largement son tribut.

M Tillhet, député, parle longuement des différentes phases de la guerre. Il retrace les spectacles douloureux, les actes de vandalisme qui ont fait dire aux peuples que les Allemands avaient souillé leur drapeau.

M Meunier, député, dit qu'il est toujours atteint par une émotion poignante lorsqu'il inaugure un monument aux morts.

Il s'incline respectueusement devant ce symbole de la reconnaissance à ceux qui sont tombés pour la Justice et le Droit dont la France est un champion du monde. »

50 ans plus tard, après une période de relâchement des relations amicales entre nos cités, la célébration du cinquantenaire de sa construction est organisée en présence des autorités, élus et population les 21 et 22 mai 1972 lors de la fête patronale.

La présence du Bagad Kemper, de la musique de l'harmonie de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy a rehaussé les cérémonies officielles et ravi les participants comme le souligne la presse locale.



A Juniville, le cinquantième anniversaire de l'inauguration du monument aux morts a été célébré en présence d'une délégation de Quimper



Juniville a vécu, dimanche, à heure bretonne en général, du Finistère notamment, et de Quimper en particulier.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'inauguration du monument aux morts ardennais, les édiles de la cité bretonne, ainsi que le député de la circonscription de Quimper, étaient présents au chef-lieu de l'arrondissement de Rethel.

Le folklore était également à l'honneur avec le Bagad Kemper, qui apporta une note de fraîcheur à une journée qui en avait bien besoin.

Le matin, la délégation bretonne à la tête de laquelle se trouvaient M. Léon Goraguer, maire de Quimper, conseiller général, et Mme, ainsi que le député Marc Becam, avait été reçue à l'hôtel de ville du chef-lieu, endroit où les cadeaux réciproques furent échangés, à savoir : des documents relatant les affinités des deux cités, et, pour Juniville, filleule de Quimper, une fresque en allée représentant des danses ardennaises, avec des sujets appropriés.

Les évolutions du groupe folklorique mirent les Junivillois en appétit, leur permettant d'attendre la suite des festivités.

Celles-ci intervinrent l'après-midi, avec le tour de la cité, aux sons des binious.

La cérémonie principale se déroula devant le monument aux morts, endroit où M. José Bellec, préfet des Ardennes, s'était joint aux deux délégations, en compagnie de son épouse.

C'est la musique de l'Harmonie de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy qui interpréta les sonneries réglementaires, ainsi qu'une vibrante farseillaise.

Devant la population réunie, M. Lucien Meunier déclara en réambule :

« Lorsqu'après l'armistice du 11 novembre 1918, les Junivillois voulurent faire renaître de ses ruines leur village entièrement détruit par la guerre, ils y furent aidés par la ville de Quimper.

« Ce n'est pas par un simple hasard que cette ville devint marraine de Juniville le 11 juillet 1919, mais bien grâce à des relations qui s'étaient créées à la suite de la nomination comme préfet du Finistère de M. Genebrier, précédemment sous-préfet de Rethel et ami de M. Albert Meunier. Ce dernier habitait Juniville où se trouve l'actuel

Puis, parlant du monument aux morts, il déclara :

« Ce monument a été inauguré le 5 juin 1922, sous la présidence de MM. Le Hars, sénateur-maire de Quimper, ville marraine de Juniville ; Paul Roquère, préfet des Ardennes ; Albert Meunier, député-maire des Ardennes ; Jules Dereims, maire de Juniville.

« Telles sont les raisons pour lesquelles notre conseil municipal, dont fait partie notre ami Robert Livoir, petit-fils du maire de l'époque, a pensé devoir profiter de la fête patronale de Juniville pour célébrer, à 14 jours près, le 50^e anniversaire de cette visite.

« Bien sûr, avec le temps, les liens d'amitié entre les deux villes s'étaient relâchés ; une nouvelle guerre était passée dont Quimper eut certainement à souffrir, tout comme Juniville une nouvelle fois en grande partie détruite, mais la petite plaque de marbre était là, perpétuant le souvenir et ce sont des membres du Cercle culturel de Reims « An Erminig » qui, l'ayant découverte au cours d'une promenade, nous ont fait penser à la possibilité de cette célébration.

« Ceci me vaut le plaisir d'accueillir ici mes collègues et amis Marc Becam, député du Finistère, Léon Goraguer, maire de Quimper et Mme Goraguer. Du fond du cœur je les remercie d'avoir accepté d'effectuer un aussi long déplacement pour venir rendre visite à une filleule qu'ils ne connaissaient pas. Je remercie également M. José Bellec, préfet des Ardennes, dont nous connaissons l'attachement à ses origines bretonnes. Il a vu, depuis son arrivée dans notre département, constater que nous avions la tête aussi dure l'un que l'autre. Je salue à ses côtés la présence de Mme Bellec et je les remercie d'avoir accepté de passer en amis ce lundi de Pentecôte avec nous.

« Enfin, j'adresse aux membres du « Bagad Kemper » et à ceux du Cercle culturel « An Erminig », ainsi qu'aux musiciens de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy tous mes remerciements. Leur présence nous a permis de donner un éclat tout particulier à cette manifestation du souvenir et de l'amitié.

« Merci également à tous ceux qui nous ont aidés dans l'organisation de cette journée.

per et devant ce monument du souvenir, je souhaite vivement que les générations à venir se rappellent de l'aide qui nous a été donnée voici déjà 50 ans et je forme des vœux pour la prospérité de la Bretagne, de la ville de Quimper en particulier et de nos Ardennes. »

Le député Marc Becam, devenu titulaire du poste à la suite du décès de M. Edmond Michelet, ministre des Affaires Culturelles, prit le relais et il vanta l'amitié qui lie les deux cités.

Ces dernières ayant renoué le contact après un si long silence.

Après avoir rappelé qu'il avait rencontré à Juniville de nombreux compatriotes, il rappela que les Bretons étaient partout dans le monde.

« D'ailleurs, côte à côte, Ardennais et Bretons avaient défendu la même cause, la même patrie et le même idéal.

« Nous sommes sensibles à votre amitié, soyez assurés que nous vous donnons la nôtre en retour ».

Le premier magistrat de Quimper retraça les diverses étapes du parrainage, ainsi que les raisons ayant milité en faveur du choix de sa filleule.

Il termina sur un vibrant plaidoyer en faveur de la paix entre les peuples.

M. José Bellec donna la signification de l'acte du jour, en mettant en relief le sacrifice des gens de ce département qui, durant deux guerres, ont subi les affres de l'occupant.

Auparavant, le préfet avait dit qu'en aucun cas il aurait voulu être absent, en sa qualité de Breton, et notamment du Finistère.

Il devait aussi faire remarquer que c'était la seconde fois en un mois qu'il venait à Juniville, et combien son plaisir était grand.

Que cinquante années après le parrainage, deux cités se retrouvent sous le signe d'une amitié réciproque, n'est-ce pas le lien unissant deux provinces qui, pour être éloignées l'une de l'autre par la distance, ne le sont pas par les liens du cœur.

Le préfet des Ardennes, relatant les sacrifices consentis par les anciens combattants, lança un appel à la jeune génération pour qu'elle soit consciente que c'est à ses aînés qu'elle doit sa liberté.

La cérémonie officielle proprement dite prit fin avec cette péroraison chaleureusement applaudie.

La suite devait se passer sur la place du Souvenir.



JUNIVILLE (Ardennes). MONUMENT aux MORTS inauguré le 7 Juin 1922, sous la Présidence de MM. Le Hars, Sénateur de Quimper, Paul Roquière, Préfet, Albert Meunier, Député, Jules Dereims, Maire.

Wilmet photo Rethel

Puissent ces commémorations se renouveler dans quelques mois pour le centenaire de ce monument et prolonger l'amitié née à la suite du premier conflit mondial.

Le devoir de mémoire doit mobiliser tous les acteurs publics et privés.

Texte de Bertrand JENIN

Documents de Betty BACHY

AOUT 1944 **La libération de Juniville** **vécue et relatée par Lucie GABREAU**

Mardi 23 août 1944

Depuis plusieurs jours, nous entendions des bombardements très proches, à une quinzaine de kms environ.

La radio disait que des colonnes avancées étaient autour de Reims.

Des troupes allemandes arrivaient venant de Reims, du Châtelet.

Certaines passaient, d'autres stationnaient une ou deux journées. Le village était envahi. On sentait à la fois l'inquiétude et l'espoir sur tous les visages.

Le lundi 28, des tanks allemands arrivaient et stationnaient dans la partie A. Il n'y avait plus de Wehrmacht dans la partie B.

Mercredi 29 août

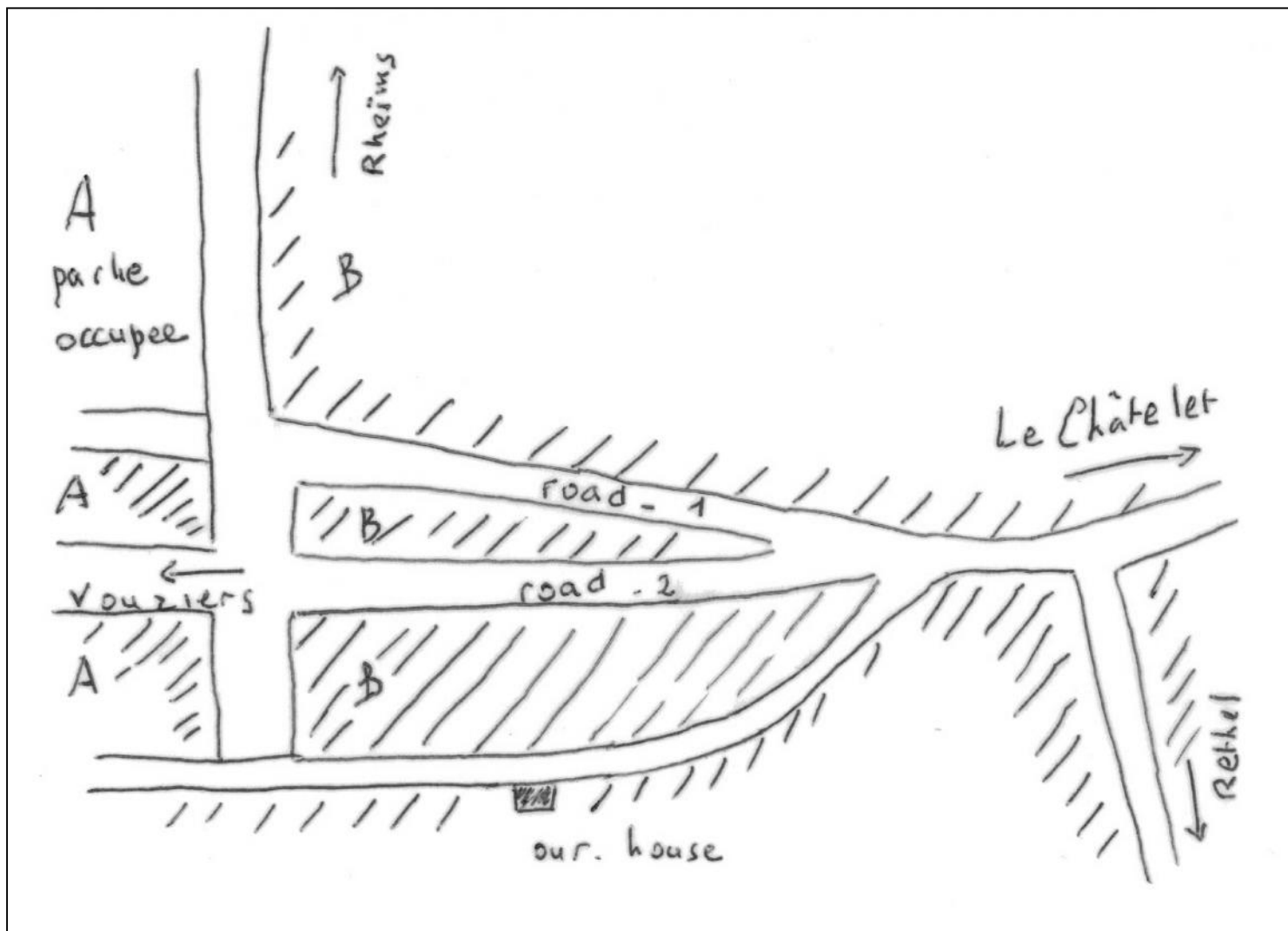
Nous nous couchions anxieux. 2 heures du matin : le canon, la mitraille. Nous pensions à la bataille. Mais quels sont ces cris ? Des « hourra ! » de joie et non des cris de détresse. Pourquoi ? Vite, nous nous levons et courrons vers le « road 1 ». Que voyons-nous ?

D'énormes tanks venant de Reims et allant vers Rethel. Il fait nuit. Qui sont-ils ? Amis ou ennemis ? Impossible de voir l'étoile. Soyons prudents. Quelqu'un nous crie « Ce sont les américains ! » Vous en êtes certains ? Bien sûr, ils m'ont donné une cigarette. Quelle joie !

Dans la matinée, nouvelle déception. Des troupes allemandes reculent et prennent le « road 2 » venant du Châtelet allant vers Vouziers. Que vont-ils faire ? Ce sont des SS. Ils passent lançant au hasard une rafale.

Dans le début de l'après-midi, nous entendons au loin des roulements de tanks. Nouvelle joie, les américains qui avaient passé durant la nuit sont de retour venant du Châtelet vers Reims. Ils paraissaient fatigués, exténués et pourtant ils nous souriaient. Tout le pays était là sur leur passage pour les acclamer même les embrasser, leur donner des fleurs. Les colonnes avançaient lentement, lentement, nous pouvions enfin les voir, nos Libérateurs.

Cette journée fut pour nous une journée merveilleuse dont nous nous souviendrons toujours.



Plan d'une partie du village où se sont déroulés
les événements de la « Libération ».

Mercredi 30 août 1944, 2 heures du matin, entrée de tanks américains.



Collection Denis BOURIN



Pour cette nouvelle saison et malgré les problèmes de la Covid-19, notre détermination reste inchangée : « Toujours plus haut, toujours plus fort ».

Nous avons maintenant tous les atouts dans notre jeu : un nouveau dojo, une nouvelle salle de musculation et de nombreux judokas de haut niveau, arrivant de régions différentes qui sont venus grossir notre groupe de compétiteurs.

Notre école de judo fonctionne merveilleusement bien avec un record de licenciés pour cette nouvelle saison sur nos 3 sites : Rethel, Vouziers et Juniville.

Avec beaucoup de travail et de courage et grâce à notre équipe d'entraîneurs, de bénévoles et à notre président, tous très motivés, nous pourrons continuer à progresser et à nous faire plaisir, chacun en fonction de ses moyens, de ses qualités et de ses ambitions.

Vive la Vie et Vive le Judo Club de Juniville !



Composition du bureau :

Président : MICHEL Jany
Vice-président : DUCROT Olivier
Trésorière : LOISEAUX Laëtitia
Secrétaire : MENART Jean-François
Vice-secrétaire : GUILLOUX Valérie

Responsable technique :

GUILLOUX Éric (Ceinture Noire 3^{ème} DAN) Brevet d'Etat.

Les entraîneurs :

GUILLOUX Adrien (Ceinture Noire 3^{ème} DAN), Brevet d'Etat diplômé de l'Institut National du Judo de Paris, Diplômé Universitaire de Préparateur Physique et Brevet d'Etat d'Haltérophilie.
CUIF Romain, MAQUIN Camille, SAUDRAIS Emma, DUCROT Olivier (Diplômé du CQP).

Renseignements auprès de :

M. MICHEL Jany : 06.80.06.62.58.
M. GUILLOUX Éric : 06.08.51.97.46.
M. GUILLOUX Adrien : 06.82.65.43.30.

Pour toutes infos et résultats sportifs, suivez-nous sur Facebook !

VIE ASSOCIATIVE

2020 est et restera pour notre club une année vraiment pas comme les autres. Comme toutes les associations de notre commune, nous avons subi de plein fouet la crise de la Covid-19 qui a eu pour conséquence l'annulation de la plupart des épreuves du calendrier de courses hors stade ainsi que de notre course annuelle « La Junivilloise ».

Mais retenons plutôt les points positifs pour vite oublier cette année !

Tout d'abord, c'est à Christian COGNIARD, notre ancien président, qu'il est convenu de rendre hommage. Après plus de 15 ans à la tête de notre club, il a décidé de passer la main en janvier pour voguer vers d'autres projets. En plus d'avoir créé le club, il a réussi à entretenir une ambiance familiale qui règne toujours aujourd'hui. Il a toujours été très bien entouré par les membres du bureau. On lui doit aussi la création de la section jeunes ainsi que celle du sport pour tous. Pour tout ce travail, il a été nommé président d'honneur du club et a reçu des mains de son successeur Lionel PINOT la médaille d'or des services bénévoles. Merci encore Christian, nous te souhaitons le meilleur dans tes nouvelles fonctions !

Un autre départ fut celui de notre coach jeunes Evelyne DEHUT qui a obtenu sa mutation à Mayotte. Merci également à elle qui a toujours œuvré depuis le début pour le bien du club et surtout pour les enfants.

Au niveau des compétitions, quelques épreuves ont pu être effectuées malgré tout. La marche pour Pablo en février, le trail Natura Carolo, le trail de Buzancy, l'Aymon Trail.

A noter le beau défi de Jeremy VERLET qui boucle l'Oisans trail en 19 h 44 pour 80 kms ! Nous avons participé à la marche d'Octobre Rose en tant que soutien technique (qui a connu un très vif succès).

Enfin, n'oublions pas nos jeunes qui ont pu faire un seul Kid Athlé en janvier. Nous espérons reprendre rapidement l'entraînement avec nos futurs champions !

Nous avons décidé en septembre de relancer l'activité marche nordique qui se donne rendez-vous tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 sur le parking du Cossec. Un petit groupe sympathique d'une quinzaine de personnes est déjà en place. C'est une pratique sportive à part entière mais qui se fait dans la bonne humeur.

La section Sport pour Tous connaît toujours un beau succès et répond assurément à un besoin. Merci à Guy pour l'animation des lundis et jeudis.



Marche pour Pablo



La Junivilloise virtuelle



Les 10 kms de Buzancy

Malgré cette période difficile, nous avons pu, grâce à nos sponsors, renouveler nos tenues et conserver des finances saines. Un grand merci à eux pour leur générosité. Merci aussi à la commune de Juniville et à la CCPR pour l'aide apportée grâce aux subventions.

En ce qui concerne les entraînements, ils ont toujours lieu le mercredi soir à 19 h avec Lionel et le week-end à 9 h où, parfois, nous pratiquons le VTT avec nos amis du judo.

Pour résumer, notre club se porte bien malgré cette pandémie. Composé de près de 120 adhérents, il a su résister à cette période difficile grâce à la bonne ambiance qui règne dans un groupe composé de personnes attachantes et toujours prêtes à rendre service. Nos regards sont désormais portés sur 2021 qui, espérons le, sera plus propice à la pratique de notre sport.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Lionel (mail : pinotlionel@orange.fr) ou consulter notre site (piedsareturne.wixsite.com).



La vie du Club

Pour cette nouvelle saison, l'Etoile Sportive de Juniville compte toujours une centaine de licenciés, allant de la catégorie U7 à Seniors.

Tout d'abord, l'Etoile Sportive de Juniville tient à remercier ses dirigeants et parents d'accompagner tous les week-ends nos jeunes sportifs.

Cette année, un grand nettoyage a été fait par les dirigeants et les joueurs afin de redonner un coup de neuf aux vestiaires. Peinture du sol, murs et plafonds, rangement : un bon entretien qui a fait du bien et qui a rassemblé les membres actifs du club, tout ça dans la bonne humeur évidemment !

Nous avons quand même, dans la mesure du possible, essayé de rassembler sur les terrains nos jeunes sportifs, quand les conditions le permettaient.

Malheureusement, la vie du club a été, comme pour tout le monde, compliquée à gérer avec ce contexte sanitaire et nous a obligé également à annuler notre tournoi en salle annuel qui rassemble habituellement plus de 1000 personnes sur 2 jours, ainsi que la soirée de la Saint Sylvestre à la salle polyvalente.

Ce n'est que partie remise, et nous reviendrons encore plus forts l'année prochaine !

Bilan de la saison 2019 / 2020

Même si la saison fut coupée en milieu d'année, sur le plan sportif, l'ensemble de nos catégories a récolté de bons résultats et sur le plan humain, c'est encore une excellente année qui s'achève pour le club.

Cette année, les Seniors de l'Etoile Sportive ont réussi, grâce à un excellent début de saison, à se hisser en Division 2. Félicitations à eux !

Domage que cette saison ne se soit pas terminée dans de bonnes conditions.

Bilan du tournoi en salle 2019

Comme chaque année entre Noël et Nouvel An, le club a organisé son évènement sportif majeur depuis de longues années.

Voici les vainqueurs de chaque catégorie :

U7 : Berru

U9 : Machault

U11 : Juniville

U13 : La Neuville

U15 : Rethel

Féminines : Pontfaverger

Séniors : Rethel

Vétérans : Juniville

Au total, 72 équipes ont participé au tournoi, ce qui représente sur le terrain environ 400 enfants et 200 adultes !

Le bureau reste inchangé pour cette nouvelle saison :

Président : Fabien SIMON

Vice-président : Bastien ALLART

Secrétaires : Thierry MICHEL et Emilie ALLART

Trésorier : Alain LOUIS

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E



L'association volley compte une quinzaine de membres jeunes et moins jeunes.

Nous nous retrouvons chaque jeudi soir au Cossec à 20 h 30 pour disputer des matchs dans un esprit de convivialité et de respect des règles sportives.

Cette année, un peu particulière en cette période de pandémie et de confinement, nous prive de terrain et nous avons hâte de nous retrouver tous, qui plus est dans un Cossec rénové.

Nous avons parfois l'occasion de nous mesurer à d'autres clubs lors d'échanges amicaux à l'extérieur ou à domicile, nous prouvant que notre niveau de jeu est correct.

L'été, nous pouvons jouer sur un terrain de beach volley en pleine nature sans crainte de nous faire mal, tout en profitant des longues journées estivales.

Alors si vous aussi, vous souhaitez bouger un peu et vous détendre une fois par semaine, n'hésitez pas à venir pratiquer deux ou trois séances d'essai avant de vous engager.

Je voudrais ici, réparer un oubli de l'année précédente en remerciant Monsieur Jean-Pierre ALLART qui a fondé et présidé le club pendant près de 20 ans. Sous sa présidence, de nombreux sportifs ont pu profiter du plaisir de s'adonner à la pratique du volley.

Jean-Pierre fait toujours parti du club et ses conseils sont précieux, tant sur l'arbitrage que sur la technique de jeux.

Sportivement,

Benoît DEGLAIRE, président de l'association



**V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E**



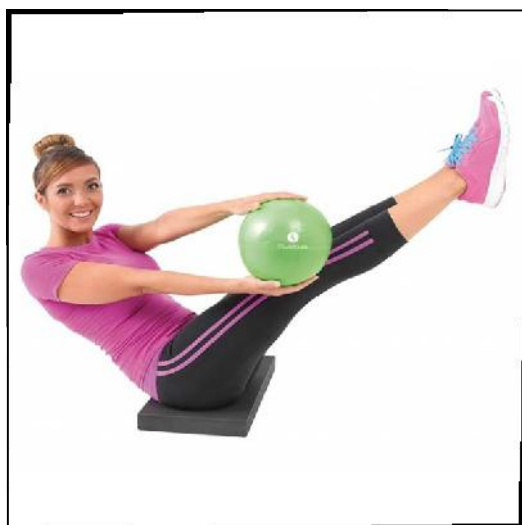
Après quelques mois de repos forcé, Covid-19 oblige, nous avons repris la gym, **les jeudis de 18 h à 19 h**, à la salle polyvalente en attendant que les travaux du dojo se terminent, ce qui ne devrait plus tarder.

Nous avons désigné un **nouveau bureau** :

Présidente : Mme TAILLIART Marie-Chantal
Vice-présidente : Mme THILLY Estelle
Secrétaire, Trésorière : Mme LAMBEAUX Evelyne
Membres :
FREAL Anita
VIET Isabelle
DEMOULIN Suzanne
CHOUPIE Elisabeth
SIMON Françoise

Contact

LAMBEAUX Evelyne : 03.24.72.75.75
FREAL Anita : 03.24.72.76.51



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	RESPONSABLE	CONTACT
ACIA	M. CLEMENT Jean-Jacques	03.24.72.72.59 clement-paysage@orange.fr
ADMR	Mme HABERT Martine	06.33.73.19.85 martine-habert@wanadoo.fr
AFR	Mme CHAPELLE Catherine	06.22.58.62.09 catherinechapelle@sfr.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mme CHERIF Delia	06.98.97.66.60 deliacharif@gmail.com
Amis du Moulin de la CAJ	M. LESURE Joël	06.72.60.12.52 lesure.joel@wanadoo.fr
Anciens Combattants	M. MALTERRE André	06.40.39.02.34
Ardennes Musique	M. PETITDEMANGE Gérald	06.10.11.32.49 saxo.vosgien@laposte.net
Auberge Verlaine	Mme ALLART Edith	06.17.35.72.76 allart.edith@orange.fr
Ball - Trap	M. SCHNEIDER René	06.07.83.91.34 nicole.michel.minieres@cegetel.net
Club Saint Amand	M. CLEMENT Marc	03.24.72.71.72
Ecoliers Verlaine	M. BOUTRY Laurent	06.28.28.00.62 lesecoliersverlaine@live.fr
Etoile Sportive Juniville	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
Fit Boxe	Mme LECLERC Amandine	06.22.90.08.25 fitboxe08@gmail.com
GDAM	Mme RENARD Françoise	07.68.67.03.70 francoise0851@aol.com
GIC	M. CHEVALIER Guy	03.24.38.93.38
Gym Douce	Mme DELAIGLE- LAMBEAUX Evelyne	03.24.72.75.75 erlambeaux@sfr.fr
Jeunesse de Juniville	M. HEITZMANN Axel	06.12.50.03.06 heitzmann.axel@me.com
Judo Club	M. MICHEL Jany	06.80.06.62.58 jany.juniville@free.fr
Jumelage Juniville - Crawinkel	Mme LEFORT Elisabeth	03.24.72.57.50 elisabeth.lefort@wanadoo.fr
Juni'Bad	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
Moto Club Les Sangors	M. ELSAN Damien	06.73.81.56.60
Mémoire et Patrimoine de Juniville	M. JENIN Bertrand	06.08.64.10.80 bertrand.jenin2011@gmail.com
Mouche de Mai	M. DELAIGLE Yvon	03.24.72.49.17
Parents Elèves Collège	Mme DOUSSET Isaura	
Pieds A la Retourne	M. PINOT Lionel	06.69.30.70.66 pinotlionel@orange.fr
Sud Ardennes Tennis	M. HABERT Bertrand	06.82.16.80.54 bertrand.habert@wanadoo.fr
Volley Ball	M. DEGLAIRE Benoît	03.24.39.74.89 benoit.deglair@sfr.fr

ARTISANS, COMMERCEs, ENTREPRISES ET SERVICES

Alimentation, tabac, presse, relais Poste - Tou'Proch	03.24.72.72.61
Animation, Sono, éclairage VALLET Vincent	06.34.07.42.48
ARE (machinisme agricole et outillage)	03.24.39.52.83
Boulangerie La' Venue gourmande (Mme MAHUT et M. ROGER)	03.24.39.77.78
CB FEU Claude BOROWSKA Spécialiste sécurité incendie	06.41.20.11.18
Coiffeuse à domicile LEBEGUE Murielle	06.63.89.09.37
Coopérative Agricole de Juniville	03.24.39.50.70
Cours de musique SPAZZI Thierry	06.24.23.28.68
Couverture AUBRIET père et fils	06.79.60.37.75
Couverture ROBERRINI Jacques	06.46.06.40.02
Electricité générale FLECHEUX Philippe	03.24.38.25.43
Etangs et restaurant de la Chut RICHARD Nadège	03.24.72.71.02
Fossoyage, pose de monuments funéraires WATRAK Frédéric	06.86.47.42.02
Garage – Carburant VIVES Alain	03.24.72.72.97
GERZAY PAYSAGE : CLEMENT jardinerie, fleuriste, paysagiste	03.24.72.72.59
Gîte à la ferme « La Grange de mon grand-père »	
MALTERRE Vincent et COLLIGNON Céline	06.72.84.88.22
Institut de beauté JUNIBELLE Marie-Line QUENTIN	03.24.38.37.59 06.62.46.69.85
JUNISTYLE Coiffure et esthétique	03.24.72.38.64
L'atelier des cheveux FLECHEUX Karine	03.24.72.21.84
La boutique de Faustine (prêt-à-porter et accessoires féminin)	06.47.06.75.83
La ferme des p'tits gourmands - Produits Bio de la ferme	
Ingrid et Julien ALLART	06.22.77.53.58
LCR LECOMTE construction, rénovation	06.61.11.78.74
Location de vaisselle DONCHERY Nadia	07.85.66.88.34
LOVA BEAUTY Esthéticienne LECLERE Lovania	07.68.92.56.06
MODESTYLE Vêtements adultes, enfants, maroquinerie	
LECOMTE Séverine	seve.lecomte@hotmail.com
Multi-services MECIAR Dominique	06.25.07.36.41
Opticien LAU'PTIQUE HUSSON Laurène	09.67.21.19.44
Pédicure équin PHILIPPOT Thomas	06.15.80.53.24
Plombier chauffagiste BERMEJO Isidore	03.24.72.75.64
Plombier chauffagiste BOURIN Denis	03.24.72.70.39
Quincaillerie BOURIN	03.24.72.70.39
REGAL-PIZZA	06.03.06.05.86
Rénovation habitat VINSOUS Julien	06.25.15.55.21
SARL GEF – ROY	03.24.72.10.04
SARL LESCIEUX (stockage et conditionnement pommes de terre)	03.24.38.62.40
SARL ST-MEDARD	03.24.72.10.04
SCEA DES CAZES Ferme de l'Alsontaine	
(vente en direct de légumes bio)	06.43.87.12.82
Soleur, parqueteur, moquettiste MALVY Joël	06.80.44.29.38
Taxis Confort	03.24.37.37.00
Terrassement CHOCARDELLE Jérôme (assainissement, démolition...)	06.12.18.13.90
Terrassement DUCAT Yann	03.24.38.27.93
Transports CLEMENT Fabrice	03.24.72.70.02
Transports LEFEVRE Gilles	03.24.38.50.82
Transports SIMON Bruno et Denis	06.25.16.52.55

Commerces ambulants sur la place de la mairie

Le 4ème jeudi du mois, de 8 h à 12 h : poissonnerie.

Vendredi à partir de 18 h : camion pizzas REGAL-PIZZA

06.03.06.05.86

Le samedi, de 9 h à 12 h : rôti-seur de poulets.

Marché

Le vendredi, de 15 h 30 à 19 h 30 : boucher, fruits et légumes, fromager.

REZSEIZES

NAISSANCES

Emma DELAIGLE	15.01.2020 à REIMS	
Juliette BRIDE	18.03.2020 à REIMS	
Lila DACHÉ	07.05.2020 à BEZANNES	
Théo JACQUEMART	14.07.2020 à BEZANNES	
Noah CHAMPION	17.07.2020 à REIMS	
Mathéo CABADET	19.08.2020 à REIMS	
Axel FERRAND LARGHI	05.09.2020 à BEZANNES	
Elly VIEIRA da SILVA	06.09.2020 à BEZANNES	
Jeanne GUILLOUX	06.09.2020 à BEZANNES	
Marie-Lou LARGHI	07.09.2020 à BEZANNES	
Uma DE SOUSA	23.09.2020 à CHARLEVILLE-MEZIERES	
Leo PETOUX	30.09.2020 à REIMS	
Marius SINGEVIN	30.09.2020 à BEZANNES	
Victoire COMPAGNON	08.10.2020 à BEZANNES	
Nolan HERLIN	14.10.2020 à CHARLEVILLE-MEZIERES	
Romy HUMBLLOT THERON	05.11.2020 à BEZANNES	
Chloé CLEMENT	21.11.2020 à BEZANNES	
Vitalie GABREAU	24.11.2020 à BEZANNES	
Milo KOLESCO	29.11.2020 à BEZANNES	



MARIAGES & PUBLICATIONS

Hubert THIRIET & Catherine BLONDET	13.03.2020 à JUNIVILLE
Laurent BRESSEAU & Cr��scence NGO NKEN	11.07.2020 à BAZANCOURT
Elis��e BOUDESOCQUE & Malorie ALIA	19.09.2020 �� JUNIVILLE
Ruddy COMPAGNON & M��line GAUDET	26.09.2020 �� JUNIVILLE



DÉCÈS

Pierre FOURNIER	le 20.12.2019 à RETHEL
Oreste HAZART	le 30.12.2019 à VOUZIER
Régine BINET vve CLEMENT	le 06.04.2020 à REIMS
Régis MEUNIER	le 27.04.2020 à CHATEAU-PORCIEN
Clément BRIDE	le 08.08.2020 à JUNIVILLE
Jean-Paul DAMONT	le 27.09.2020 à RETHEL
Edith BOURIN épouse BARROIS	le 10.11.2020 à RETHEL
Robert CAPOUET	le 03.12.2020 à REIMS



RENSEIGNEMENTS DIVERS



SERVICES PUBLICS

Mairie

Place du Général de Gaulle

Mairie annexe pendant les travaux : salle Louis Quiot, avenue des Sports (près du COSEC)

Tél : **03.24.72.72.16**

Fax : **03.24.72.75.63**

Site Internet : www.juniville.fr

E-mail : mairie.juniville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h, mardi de 14 h à 17 h et vendredi de 14 h à 17 h.

Permanence du Maire : les mercredis de 18 h à 19 h 30.

Bibliothèque

15, avenue des Ecoles

Tél : **03.24.72.59.28**

E-mail : bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30, mardi et jeudi de 15 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 (service à domicile de 14 h à 15 h 30), un samedi sur deux de 9 h à 12 h.

Cartes d'identité et passeports

Etablissement ou renouvellement : les demandes se font à la bibliothèque, **sur rendez-vous**. Comptez au minimum 1 mois entre le dépôt de la demande et la réception du titre. Pensez donc à **anticiper** votre demande et renseignez-vous au préalable sur les pièces à fournir.

Ordures ménagères – Tri sélectif

Lundi matin : ordures ménagères.

Mercredi matin : tri sélectif (une semaine sur deux).

COSEC

Tél : **03.24.72.74.73**

Gendarmerie

Tél : **03.24.72.70.22** ou **17**

Salle polyvalente

Tél : **03.24.72.76.85**

Centre de Secours

Faire le **18**

Trésorerie

Tél : **03.24.39.49.74**

10, Place Hélène Cyminski

08300 Rethel

Défibrillateurs

Sur la façade de la salle des fêtes

A la MARPA

Au COSEC

Salle Maxime de Sars

Rue Albert Meunier



ADRESSES UTILES

Presbytère de la Paroisse Saint-Paul en Retourne

15 a, avenue des Ecoles - Tél : 03.24.72.74.77

Permanence d'accueil : le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

M. l'Abbé au presbytère de Rethel - Tél : **03.24.72.74.77**

Crédit Agricole

63, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.71.20**

Relais Poste

24, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.72.61**

RENSEIGNEMENTS

VIE SCOLAIRE



Ecoles primaire et maternelle Paul Verlaine

34, rue Chanteraine
Directrice : Mme FIQUEMONT Armelle
Tél : **03.24.72.71.46**

Rased (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté)

34, rue Chanteraine
Mme MECHIN et Mme MUEL
Tél : **03.24.72.76.45**

Collège de la Retourne

19, avenue des Ecoles
Principal : M. THERET Hervé
Tél : **03.24.72.71.85**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RETHELOIS

30 avenue Bourgoin – 08300 Sault-lès-Rethel

Tél : **03.52.10.01.00**

E-mail : accueil@paysrethelois.fr

Site Internet : <http://www.paysrethelois.fr>

Maison Relais des services de la CCPR : 15, avenue des Ecoles à Juniville

Tél : **03.24.72.72.76**

E-mail : accueil-juniville@cc-paysrethelois.fr

Président de la CCPR : M. Renaud AVERLY



MARPA

2, rue de Crawinkel - Tél : **03.24.72.62.80**

Email : marpa.gabreau@orange.fr

Site Internet : <http://ma-marpa.com>

Directrice : Mme SOUDEE Karline

Président de l'Association de Gestion : M. COGNIARD Christian



RESEAUZEMES



Dentiste Mme LETTERON Christelle 2 ter, avenue de Quimper Tél : 03.24.38.45.50	Orthophonistes Mmes MARNIQUET-SPAZZI Emilie MARTIN Danielle 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.38.63.53
Diététicienne Mme CHUCHLA Célia 37, rue de Bel Air Tél : 06.33.05.04.83	Ostéopathes Mmes ANGUE Amandine LEGROS Caroline 37, rue de Bel Air Tél : 06.67.07.79.88
Infirmière et infirmier à domicile Mme GUIBERT Ludivine M. KRANTZ Rémi 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.21.45	Pharmacie Mme DESAVEINES Camille 71, avenue A.Doury Tél : 03.24.72.71.94
Masseurs-Kinésithérapeutes Mme DOILLON Claire M. MARCHAND Benjamin 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.75.32	Podologue-Pédicure Mmes GABREAU Angèle GALLARDO Jeanne 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.39.00.33
Médecins 37, rue de Bel Air Dr ROMBI Julien Tél : 03.24.38.01.60 RDV également possible via le site https://www.docteurrombi.fr Dr DESAVEINES Nicolas Tél : 03.24.72.71.35 RDV également possible via le site doctolib.fr Consultations sur rendez-vous uniquement.	Psychologue Mme MERESSE Emilie 37, rue de Bel Air Tél : 06.86.54.96.13 Sage Femme Mme LE BARS Marie 37, rue de Bel Air Tél : 06.78.82.01.19

REMERCIEMENTS

L'année 2020 s'annonçait riche en événements, mais le confinement au lendemain des élections nous a plongé dans une sorte de sidération et d'incrédulité.

Aucun d'entre nous n'aurait cru devoir vivre cela un jour puis, peu à peu, être confiné est devenu notre quotidien. Les rues se sont vidées, les commerces ont baissé les rideaux et nous nous sommes adaptés, chacun à notre manière, chacun selon nos capacités.

Certains d'entre nous ont perdu des proches, d'autres ont dû affronter ce virus.

Ce qui est certain, c'est que cet épisode nous aura tous marqués pour un long moment.

Nous remercions tous les rédacteurs de cette édition du bulletin annuel qui, même si elle est plus mince que d'habitude, est toujours riche d'informations et d'histoire sur notre commune.

Nous ne pouvons que nous tourner vers 2021 et les années suivantes qui, dans la perspective de l'homologation d'un vaccin, seront porteuses d'espoir et de nouveaux projets.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, auprès des vôtres si cela vous est possible, et espère vous retrouver l'an prochain dans un contexte plus serein.

Alexandra CLEMENT
Adjointe déléguée à la communication

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour transmettre toutes les informations courantes intéressant notre commune.

Pour ce, nous disposons du **site Internet** www.juniville.fr, d'une **page Facebook** [Commune de Juniville](#), de l'**application Illiwap**, sans oublier bien sûr notre **Junivil'Info** mensuel.

Nous pouvons, avec tous ces moyens de communication, toucher un public très large en dehors des habitants de notre commune, ce qui ne peut que la valoriser.

REMERCIEMENTS